



Insécurité - Le SML appelle le Gouvernement à mettre en œuvre une politique déterminée

Depuis de nombreux mois et à vrai dire des années, le SML ne cesse de réclamer des autorités qu'elles prennent la mesure de la gravité de la situation d'insécurité vécue au quotidien par les médecins libéraux dans leur exercice. En l'absence d'une réponse suffisamment volontariste des Pouvoirs publics, la situation n'a fait que se dégrader, en témoigne l'escalade des chiffres publiés chaque année par les différents observatoires.

Le SML ne saurait se résoudre à un tel fatalisme car des réponses existent. Celles-ci doivent être appliquées avec détermination par le Gouvernement pour épauler les médecins libéraux.

Le SML propose de mettre en œuvre des mesures concrètes telles que :

le durcissement de la pénalisation des agressions et des incivilités commises à l'égard des médecins et pour cela, il faut que les praticiens rejoignent la liste des personnes chargées d'une mission publique (instituteur, chauffeur de bus, sapeur-pompier, facteur, etc.).

La levée des obstacles administratifs à la mise en place d'une surveillance vidéo dans les salles d'attente des cabinets médicaux ;

la mise en œuvre d'un droit de retrait effectif pour les médecins libéraux dès lors qu'il existe une menace ou une situation d'insécurité et pour autant que celle-ci n'est pas résolue par l'intervention de la puissance publique ;

la création de dispositifs d'alerte permettant aux praticiens de pouvoir déclencher l'arrivée immédiate des secours en cas de nécessité. Des dispositifs sur smartphone ont été expérimentés par certaines URPS de médecins libéraux. Les enseignements de ces expérimentations doivent être tirés afin d'étendre les outils les plus fiables ;

et enfin, une campagne civique pour inciter le public au respect des médecins libéraux, dont le rôle est de soigner, est nécessaire.

Le SML propose aux ministres d'Etat de l'Intérieur et de la Justice et à la ministre des Solidarités et de la Santé d'organiser au plus vite une réunion de travail interministérielle afin d'examiner ces propositions et de construire une politique ferme et déterminée en matière de sécurité des médecins libéraux dotée des moyens nécessaires à son application immédiate. La sécurité des médecins ne peut plus attendre.